

Pa'Had David

Chémini

Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsalik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsalik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsalik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

« Quand on fut au huitième jour, Moché manda Aharon, ses fils et les Anciens d'Israël. » (Vayikra 9, 1)

Pourquoi Moché convoqua-t-il également les Anciens du peuple ?

Dans le Midrach, nous lisons : « Rabbi Akiva affirme : "Le peuple juif est comparé à un oiseau. De même que l'oiseau ne peut voler sans ailes, les enfants d'Israël ne peuvent rien faire sans leurs Anciens." » C'est pourquoi Moché appela aussi les Anciens, car, en leur absence, le peuple juif est impuissant, puisqu'il retire d'eux toute sa force.

Quelle est donc l'origine de la vieillesse ? D'après nos Sages (*Béréchit Rabba* 65, 9), « c'est Avraham qui réclama ce phénomène au Saint béni soit-Il, arguant : "Maître du monde, quand un homme entre quelque part avec son fils, on ne sait pas qui honorer. Si Tu donnes au père des signes de vieillesse, on le saura." D'ieu lui répondit : "Tu as réclamé une bonne chose et elle commencera par toi." Depuis le début du livre jusque-là, le texte ne parle pas de vieillesse. Seulement suite à la requête d'Avraham, elle apparut, comme il est dit : "Avraham était vieux, avancé dans la vie." (*Béréchit* 24, 5)

Dans le journal *Yabia Omer* est soulevée la question suivante : pourquoi le premier patriarche a-t-il jugé la vieillesse nécessaire, au point d'en exprimer la demande au Créateur ? Quel intérêt désirait-il qu'on en retire ? Il semble évident qu'il ne cherchait pas, par ce biais, à garantir aux vieillards un statut important ou le respect du peuple. Son intention était sans doute bien plus fondamentale. Quelle était-elle ?

Le Rav Tsvi Hirsh zatsal explique que si la physionomie des jeunes et des personnes âgées était semblable, cela pourrait induire les gens en erreur. Les vieillards, qui ont déjà vécu quelques décennies, ont de l'expérience et du recul, d'où ils retirent la sagesse leur permettant de guider leurs contemporains et de les éduquer. Toutes ces qualités font généralement défaut aux jeunes. Avraham craignait que l'apparence similaire des hommes appartenant à différentes générations n'entraîne que, par mégarde, on s'adresse à des jeunes, alors qu'on désirait demander conseil aux vieillards.

C'est la raison pour laquelle Avraham demanda à l'Éternel de faire apparaître des signes de vieillesse chez les hommes âgés. De la sorte, personne ne se tromperait

maskil LéDavid

Profiter de l'expérience des vieillards



et tous se dirigeraient vers eux pour bénéficier de leur guidance, si bien que la génération pourrait avancer spirituellement de manière plus efficace. Vu le bien-fondé de sa proposition, le Saint béni soit-Il lui donna Son aval.

Cela étant, notre paracha fait l'éloge de deux jeunes hommes, Nadav et Avihou qui, malgré leur jeune âge, agirent de manière totalement désintéressée en apportant à l'Éternel un feu étranger, sans en avoir reçu l'ordre, se sacrifiant ainsi en sanctifiant le Nom divin, comme ils y aspiraient.

À cet égard, Moché fit remarquer à Aharon : « C'est à eux que l'Éternel faisait allusion en disant : "Je Me sanctifierai par Mes saints." Je pensais que le Tabernacle serait sanctifié par ma mort ou la tienne ; à présent, je constate que tes deux fils nous dépassent, puisque D'ieu les a choisis pour sanctifier Sa demeure et a repris leur âme à un âge précoce. »

A priori, il était préférable que le Tabernacle soit sanctifié par le décès de Moché ou d'Aharon, qui étaient des vieillards, alors que Nadav et Avihou étaient des jeunes hommes, pas encore mariés. Toutefois, Moché signifiait ainsi à Aharon qu'en dépit de leur jeunesse, Nadav et Avihou étaient de grands Tsalikim, même plus importants qu'eux.

Animés d'une grande pureté d'intention, ils offrirent un feu étranger à l'Éternel afin d'empêcher les enfants d'Israël, par la suite, de commettre des péchés. En effet, ils leur prouvaient ainsi que le Tabernacle et les sacrifices quotidiens qu'on y apportait ne légitimaient pas les transgressions. Porteurs de cette leçon édifiante, ils étaient bien au niveau de sanctifier le Tabernacle par leur disparition, nonobstant leur jeune âge.

Pour conclure, la mort de Nadav et Avihou nous enseigne également une autre leçon. Bien que, généralement, nous devons prendre leçon des vieillards, sur lesquels le monde entier repose, néanmoins, parmi le peuple juif, il existe aussi de jeunes gens desquels il y a lieu de s'inspirer. Tel fut le cas de ces deux fils d'Aharon, prêts à se sacrifier pour l'intérêt du peuple juif et qui atteignirent un niveau si sublime que le Tabernacle put être sanctifié par leur biais et qu'ils furent surnommés les proches de l'Éternel.

23 Adar II 5782
26 mars 2022

1232

HORAIRE DE CHABBAT



Chabbat Mévarkhin: Le molad sera vendredi la quatrième heure et 36 minutes

	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haifa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	6:18	6:34	6:37	6:38
Clôture du Chabbat	7:31	7:33	7:32	7:32
Rabbénou Tam	8:11	8:09	8:09	8:11



Hilloulot

Le 23 Adar, Rabbi Ména'hém Siriro, Rav du Yaabets

Le 23 Adar, Rabbi Yaakov Roké'a'h, auteur du *Choul'han Lékhém Hapanim*

Le 24 Adar, Rabbi 'Haïm Algazy, auteur du *Nétivot Hamichpat*

Le 24 Adar, Rabbi Eliahou Baroukh Finkel

Le 25 Adar, Rabbi Guerchon de Kitov

Le 25 Adar, Rabbi Its'hak Abou'hatséara

Le 26 Adar, Rabbi Yéhocoua Elazar Hacohen 'Hemdi, auteur du *Vélavach Hacohen*

Le 26 Adar, Rabbi Moché Meïr Manchroï

Le 27 Adar, Rabbi Chlomo Eliachiv, auteur du *Léchem*

Le 27 Adar, Rabbi 'Haïm Sinouani, auteur du *Makom Mikdash*

Le 28 Adar, Rabbi Yom Tov Gaj

Le 28 Adar, Rabbi Eliezer Goldchmit

Le 29 Adar, Rabbi Avraham Chaag

Le 29 Adar, Rabbi Meïr Ouaknin, Rav de Tibériade





PAROLES DE TSADIKIM

Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Veiller à ce que la cacheroute ne s'enfuie pas de nous

« J'ai entendu de source sûre, raconte Rabbi Ména'hém Tsvi Berlin *chelita*, *Roch Yéchiva* de "Rabbénou 'Haïm Ozer", qu'à l'époque du décret interdisant l'abattage rituel en Europe, Rabbi 'Haïm Ozer *zatsal* en a déduit un principe de base du service divin. »

Ce principe n'est pas suffisamment connu, aussi est-il fondamental d'en prendre conscience et de le transmettre à nos descendants. Certains Juifs pratiquants pensent que, lorsqu'ils accomplissent des *mitsvot*, ils font un bienfait à l'Éternel. Or, c'est totalement erroné. Que nous gardions ou non les *mitsvot*, elles se garderont elles-mêmes.

Prenons, par exemple, le cas de la *ché'hita*. Si nous pensons garder la cacheroute, nous devons savoir qu'en réalité, elle se garde elle-même. Par contre, si nous ne la respectons pas avec suffisamment de méticulosité, elle s'enfuira de nous ; on nous ôtera l'opportunité de la respecter. « C'est la signification profonde du décret prohibant l'abattage rituel ! » s'écriait Rabbi 'Haïm Ozer, du fond de son cœur.

« Ce principe est également valable pour le reste des *mitsvot*, poursuit-il. Nous croyons rendre un bienfait à D.ieu en observant le Chabbat dans ses moindres détails. Mais, c'est un grand leurre. Le jour saint se garde lui-même, il se perpétue éternellement, à travers les générations. Par contre, si nous nous permettons de le mépriser, de négliger certaines de ses lois, il s'enfuira de nous. L'opportunité de le respecter nous sera retirée. » (*Touvkha Yabïou*).

Durant la période de la Seconde Guerre mondiale, les Juifs furent soumis à des épreuves très ardues dans le domaine du gagne-pain, au point que certains d'entre eux ouvrirent des boucheries vendant de la viande non-cachère. Lorsque Rabbi Lévi Its'hak Bender *zatsal*, dirigeant spirituel des *'hassidim* de Breslev, fut témoin de ce spectacle désolant, il faillit s'évanouir de tristesse.

Un jour, il marchait dans les rues de la ville [d'après son gendre, Rav Mordékhaï Lesker, il s'agissait de la plus importante d'Allemagne] quand, soudain, il remarqua la boucherie d'un Juif qui vendait du porc. Il y entra et vit le boucher en train de frapper la viande pour la couper, afin de la vendre.

S'armant de courage, le *Tsadik* s'approcha de lui et lui dit : « Au lieu de frapper cette viande de ton couteau, peut-être serais-tu prêt à me frapper au cœur ? » Et, alliant le geste à la parole, il ouvrit les boutons de sa chemise, pointant le doigt à l'emplacement de son cœur.

Le boucher juif, profondément ému par ces paroles sincères et émanant du cœur, décida de cesser immédiatement de vendre de la viande interdite.

« Généralement, souligne Rav Zilberstein *chelita*, qui rapporte cette anecdote dans son ouvrage *Alénou Léchabéa'h*, lorsqu'on sermonne un Juif déviant de la bonne voie et tente de l'éloigner d'une transgression, il réagit en nous menaçant de nous attaquer si on continue de l'importuner. Toutefois, quand Rabbi Lévi Its'hak fit son étrange proposition au boucher, il en fut si impressionné que cela coupa court à tous ses arguments et qu'il se repentit immédiatement. »



GUIDÉS PAR La émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto *chelita*

Au lever comme au coucher

Il arrive fréquemment que des personnes me demandent de leur expliquer pourquoi de mauvaises pensées les ont assaillies lors de leur prière du matin. C'est d'autant plus étonnant qu'il s'agit souvent de personnes qui se sont levées de bon matin et, non seulement tentent de bien se concentrer, mais restent même après la prière pour assister à un cours de Torah. Pourquoi, dans ce cas, en dépit de leurs bonnes intentions, de mauvaises pensées les assaillent-elles sans leur laisser de répit ?

En entendant leur problème, j'ai l'habitude de leur demander si la veille, avant d'aller se coucher, elles ont regardé la télévision ou lu un roman les ayant projetées dans une atmosphère impure. Peut-être encore ont-elles eu, la veille, des pensées impures ?

Lorsqu'un homme se consacre à l'une de ces activités impures, le lendemain, ses pensées ne peuvent être pures, du fait que l'impureté de la veille est encore gravée dans son esprit. De ce fait, dès le matin, des pensées malsaines l'assaillent, même au milieu de la prière de *cha'harit* ou aux autres moments où il se consacre à des activités saintes.

C'est pourquoi nos Sages nous engagent – et la Halakha (*Michna Béroura* 238, 1) tranche en ce sens – à n'aller dormir qu'au milieu de paroles de Torah. Ainsi, en se levant le matin, nos pensées seront pures, pleines de la sagesse de la Torah, et notre prière en sera imprégnée.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre
Maître le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

Je Me sanctifierai par Mes saints

Au sujet de la mort des deux fils d'Aaron, Nadav et Avihou, il est dit : « Et un feu s'élança de devant le Seigneur et les dévora et ils moururent devant le Seigneur. Moché dit à Aaron : "C'est là ce qu'avait déclaré l'Éternel en disant : Je veux être sanctifié par Mes proches et glorifié à la face de tout le peuple !" Et Aaron garda le silence. » (Vayikra 10, 2-3)

Ces deux fils d'Aaron moururent jeunes, le jour le plus joyeux pour le peuple juif, où le Tabernacle fut érigé et inauguré et où Aaron prit, pour la première fois, ses fonctions de grand prêtre, le huitième jour de l'inauguration. Or, aussi incroyable que cela paraisse, le texte ne l'interprète pas du tout comme un drame, mais comme un événement ayant créé une grande sanctification du Nom divin, comme le signifie Moché à Aaron dans les versets précités.

Plus encore, Aaron lui-même ne dit pas un mot, n'exprima aucun grief contre le Créateur. Il ne demanda pas pourquoi Il lui avait pris ses enfants, mais se tut. Comment est-il possible de garder le silence dans une telle situation ? Tel était le sublime niveau d'Aaron, qui accepta avec amour le décret divin.

Au sujet d'un des grands *Tsadikim* de notre peuple, on raconte que, lorsqu'il perdit sa fille dans sa plus tendre enfance, il ne prononça pas immédiatement la bénédiction « Béni soit le Juge d'équité ». On le questionna à ce sujet et il expliqua : « Sachez qu'il m'était très difficile d'accepter cette sentence, de voir ma fillette, si pure, mourir à mes côtés. C'est pourquoi, durant trois jours, je me suis travaillé pour renforcer ma foi en D.ieu, afin d'être intimement convaincu qu'il n'existe pas de hasard et que c'était pour mon bien. Seulement ensuite, j'étais en mesure de formuler cette bénédiction. »

Certes, d'immenses forces d'âme sont nécessaires pour raffermir notre foi, en particulier dans de telles circonstances, quand les questions affluent.

Dans le même esprit, nous trouvons que, lorsque le roi David était gravement malade et entendit que ses ennemis l'étaient eux aussi, il jeûna et implora la Miséricorde divine en leur faveur. Il continua à s'imposer des jeûnes jusqu'à ce qu'ils guérissent complètement. Quoi de plus remarquable ! Il s'agissait de ses ennemis qui lui faisaient la guerre et, au lieu de prier pour sa propre guérison, il avait atteint un si haut niveau de foi en D.ieu qu'il était persuadé que cette rivalité avec ces derniers visait son bien. C'est pourquoi, au lieu de les maudire en souhaitant leur mort, il se maîtrisa, chassa de son cœur tout grief contre eux et pria pour leur rétablissement.

Suite au décès de ses deux fils, Aaron ne récrimina pas pour le moins du monde, acceptant au contraire en silence le décret divin. Car Moché lui dit qu'au départ, il pensait que l'un d'entre eux mourrait et sanctifierait ainsi le Tabernacle ; désormais, il réalisait que Nadav et Avihou les dépassaient tous deux en grandeur et en sainteté.

Néanmoins, Aaron aurait pu accepter qu'ils meurent en raison de leur grandeur, mais demander pourquoi leur disparition devait coïncider avec l'inauguration du Tabernacle. Cependant, il ne posa aucune question et plaça son entière confiance en D.ieu, convaincu que tout ce qu'Il faisait était pour le bien. En récompense, il eut le mérite que le passage énonçant l'interdiction, pour les Cohanim, de pénétrer en état d'ivresse dans la Tente d'assignation lui soit adressé par l'Éternel, à lui seul.

LA CHÉMITA



Des restes d'huile de la septième année utilisée pour la friture ne doivent pas être jetés tant qu'ils peuvent être utilisés pour l'allumage – à moins qu'il ne reste qu'une très petite quantité qu'on a l'habitude de jeter.

Il est interdit de gaspiller des produits mis en boîtes de conserve et ayant le goût de fruits dotés de la sainteté de la *chémita*, car, d'après la Loi, le goût est considéré comme l'aliment lui-même.

Il n'est pas nécessaire d'appliquer les lois de sainteté des produits de la septième année aux os cuits avec des fruits ou des légumes investis de sainteté, parce que le goût de ceux-ci est dissimulé dans les os. Il n'est pas non plus nécessaire de les donner à manger à des animaux, car, de nos jours, les os ne sont plus utilisés comme nourriture pour les animaux.

Si un plat composé de légumes dotés de sainteté s'est abîmé ou si un pain est rassis, on n'est pas obligé de se forcer à les manger, puisqu'ils ne sont plus vraiment consommables. Même s'ils ont uniquement perdu leur forme et leur fraîcheur, en restant d'un jour au lendemain, on n'est pas tenu de les terminer. Cette loi reste valable s'ils sont encore frais et consommables et même s'ils ne sont seulement pas à notre goût.

De même, si on ne peut pas les manger parce qu'on est déjà rassasié, on n'est pas obligé de se forcer. On les déposera alors dans la poubelle réservée aux produits de la *chémita*. Néanmoins, celui qui veut se forcer à les terminer, dans le cas où ils sont encore consommables, en a le droit.

Les feuilles extérieures des légumes que les jardiniers ont l'habitude de couper et de jeter n'ont pas besoin d'être consommées pour éviter le gaspillage des produits de la septième année. Car, l'habitude étant de les jeter, cela ne représente pas un interdit.

De l'eau dans laquelle ont bouilli ou mariné des légumes investis de sainteté peut être jetée si elle n'a pas de goût, comme celle où ont cuit des pommes de terre (qu'on a l'habitude de jeter ensuite) ou celle où ont mariné des concombres. Par contre, le jus d'une soupe aux légumes ou celui se trouvant dans les boîtes de conserve de compotes ne doivent pas être jetés si ces légumes ou ces fruits sont dotés de la sainteté des produits de la septième année.

Les lois relatives à la sainteté des produits de la *chémita* doivent être appliquées aux cornichons ayant mariné dans diverses épices, dont l'une dotée de sainteté [par exemple l'aneth cultivé la sixième année et récolté la septième].



en souvenir du JUSTE

Rabbi 'Haïm
Pin'has
Sheinberg
zatsal

Dès sa plus tendre enfance, Rabbi 'Haïm Pin'has Sheinberg zatsal, *Roch Yéchiva* de Torat Or, à Jérusalem, ainsi que de plusieurs autres *Yéchivot* en Amérique, se distingua par son exceptionnel amour de la Torah et son remarquable niveau de crainte de D.ieu, mêlés à un impressionnant esprit de sacrifice, qualités qu'il puisa dans les ruelles du village d'Ostrava, quartier de Lomze, en Pologne.

À un âge très jeune, il débuta ses études à la *Yéchiva* surnommée « Rabbi Yaakov Yossef », à cette époque la première *Yéchiva kétana* fondée en Amérique. Plus tard, à l'époque où il était *Roch Yéchiva*, il avait l'habitude de raconter que, dans son enfance, il était un garçon américain comme tous les autres et aimait jouer avec ses camarades. Toutefois, en un point, il se distinguait d'eux : lorsqu'une parole du *Maguid Chiour* n'était pas claire pour lui, il ne faisait pas l'impasse, mais s'efforçait de l'appréhender immédiatement et ne retrouvait sa sérénité qu'une fois ce but atteint.

À l'occasion de l'ouverture de la *Yéchiva Na'halat Chmouel*, à Jérusalem, il prononça aux *ba'hourim* une allocution dans laquelle

il leur expliqua comment réussir dans l'étude et devenir des érudits. Il leur confia notamment : « Pensez-vous qu'à votre âge je ne jouais pas ? J'aimais jouer et faire ce que vous aimez faire. J'étais confronté aux mêmes épreuves que vous, même à des plus ardues. Mais, quand je me heurtais à un commentaire difficile de Tosfot ou ne saisis pas pleinement une interprétation de mon *Maguid Chiour*, je ne poursuivais pas mon étude. Je m'arrêtais et priais le Saint béni soit-Il de m'aider à comprendre. Je me demandais pourquoi Il avait fait en sorte que je connaisse de telles difficultés et en déduisais qu'Il désirait, Lui aussi, que je parvienne à les résoudre, mais voulait me donner une plus grande récompense pour cela. Je mettais alors à contribution toutes mes cellules grises et, grâce à D.ieu, mes efforts étaient couronnés de succès. »

À tout *'hatan* venant lui demander sa bénédiction, il avait l'habitude de souhaiter « *mazal tov* » parce qu'il était devenu « *'hatan béréchit* » en se fiançant. Puis il lui souhaitait de devenir également « *'hatan Torah* ». Il montrait lui-même l'exemple à ce sujet. Quand il se fiança, il entendit le souhait de ses parents qu'il reçoive le diplôme de rabbinat avant son mariage. Désirant leur faire plaisir, il redoubla d'assiduité avant son mariage, en dépit de tous les préparatifs nécessaires à celui-ci, afin d'obtenir cette ordination. Il parvint à terminer ces études et réussit l'examen. Lorsque les *Raché Yéchiva* arrivèrent pour célébrer son mariage, présidé par le *Roch Yéchiva* Rabbi Moché Soloveichik zatsal, ils apportèrent cette ordination qu'ils lui remirent, en présence de ses parents, comblés de bonheur.

Rabbi Sheinberg était un homme joyeux, réjouissant les autres et plein de sérénité. Cependant, une crainte l'accompagnait tout

au long de son existence, celle de perdre de précieux instants de son existence, non exploités pour l'étude de la Torah. Cette perpétuelle hantise créa, en lui, des conceptions de la vie complètement différentes de la norme.

Par exemple, il portait des chaussures sans lacets, afin de ne pas perdre de temps à les attacher. Une fois, on lui acheta des chaussures à lacets et il demanda alors à l'un des membres de sa famille de les lui lacer à l'avance, de manière ni trop serrée ni trop large, de sorte qu'il puisse les enfiler et les ôter sans devoir nouer ou ouvrir le nœud.

De même, il ne fermait jamais le bouton gauche de la manche de sa chemise, bien qu'il fût un homme très ordonné. Quand on l'interrogea à ce sujet, il expliqua que, du fait qu'il portait les *téfillin* toute la journée et devait parfois les ôter pour ensuite les remettre, ouvrir et refermer à chaque fois ce bouton plusieurs fois par jour lui ferait perdre beaucoup de temps et entraînerait une perte de Torah. Il préférait donc gagner ces minutes pour l'étude.

Pour la même raison, il n'enroulait pas les lanières de ses *téfillin* lorsqu'il allait dormir, mais, par respect, les recouvrait d'un vêtement. Il économisait ainsi, chaque matin, le temps d'ouvrir le sac des *téfillin* et de défaire leurs lanières. En outre, il n'enlevait pas son pyjama et portait son pantalon par-dessus, tandis qu'il gardait la cravate la nuit pour ne pas devoir la remettre le lendemain.

Bien que tous ces gestes ne prennent que quelques minutes, il veillait à les contourner, tant il accordait d'importance à chaque instant de son existence pouvant être utilisé à bon escient pour l'étude de la Torah et l'accomplissement de *mitsvot*.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !